

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 52 (1944)

Heft: 23

Artikel: Le petit courrier du Secours aux enfants

Autor: P.R. / Personne, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-972885>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La guerre totale et les zones de sécurité

L'idée des zones de sécurité, dites « *Lieux de Genève* », intéresse toujours davantage l'opinion publique du monde entier. A la lumière des récentes manifestations en faveur de ces zones, la date du 27 avril 1929 prend une importance significative par le fait qu'il y a précisément quinze ans que le Médecin-Général Saint-Paul publia son premier article à ce sujet. Ce fut de la part de ce grand philanthrope un émouvant appel tendant à la réalisation de son idée de zones de sécurité.

Pendant les 15 ans qui se sont écoulés depuis cette date mémorable, la généreuse suggestion de Saint-Paul parcourut une longue route d'études, d'enquêtes et de réunions d'experts. Or, en consultant les annales publiées pendant cette période, on est étonné de trouver de la part de milieux considérés comme les plus compétents en la matière, l'affirmation même disant que l'idée des zones de sécurité était irréalisable. On allait même jusqu'à contester toute valeur pratique à la suggestion de Saint-Paul.

Cependant, l'idée continua à faire son chemin, et elle profita des leçons tirées des expériences concluantes faites en Espagne et en Extrême-Orient. Forte de ces expériences, l'idée des zones de sécurité continua à s'affirmer de jour en jour, tandis qu'au contraire les réserves dont elle avait été l'objet perdaient de leur importance.

Au moment où éclata la seconde Guerre mondiale, l'idée était déjà sortie du cadre restreint des discussions de principe, laissant ainsi la place aux démarches entreprises en vue d'une mise en œuvre générale. Or, si ces démarches n'ont pas abouti à ce jour, elles ont certainement recueilli l'approbation et l'adhésion de principes de maintes instances appelées dans l'avenir à prendre des décisions capitales à ce sujet. N'était-il pas incontestable que l'ensemble des circonstances au cours de la présente guerre militaient en faveur d'une application pratique et urgente des zones de sécurité? C'est pourquoi il est naturel que toutes les pensées soient dirigées actuellement vers ce problème d'importance vitale.

L'évacuation en masse, telle qu'elle fut généralement ordonnée pour les populations ou tout au moins pour certaines catégories de civiles, atteste le bien-fondé des zones de sécurité prévues, en souligne l'actualité et prouve de façon patente que l'idée répond entièrement aux besoins créés par la guerre moderne.

A ce propos, il est intéressant de constater que les civils qui cherchaient, comme ce fut récemment le cas à Rome, une protection contre les bombardements aériens en se réfugiant à l'abri des monuments historiques, agissaient simplement et instinctivement selon l'idée conçue par le Général Saint-Paul. Dans ces conditions, les considérations d'experts perdaient de leur importance immédiate pour céder le pas à l'expérience résultant de la guerre elle-même.

On peut donc conclure que si l'idée constructive des zones de sécurité n'a pas encore été consacrée par une convention, elle se prouve néanmoins réalisable — puisque pratiquement déjà réalisée — aux yeux de l'opinion publique, laquelle considère avec raison qu'il y a là le seul et unique remède pratique susceptible de soulager efficacement les souffrances indescriptibles des populations civiles.

C'est à cette reconfortante constatation qu'est dû l'intérêt de plus en plus vif manifesté en faveur d'une réalisation aussi proche que possible des zones de sécurité. Largement instruit par l'expérience, on tente des démarches utiles à cet effet, en s'associant de cette façon aux efforts que déploie déjà depuis fort longtemps l'Association des « *Lieux de Genève* » dans ce domaine humanitaire.

Le petit courrier du Secours aux enfants

En regardant une affiche.

La lecture des communiqués n'est plus appréciée de la majorité du public. Tout ce qui touche à la guerre nous obsède, nous angoisse, nous énerve, nous inquiète. Cela explique sans doute que les émissions du Secours aux enfants ne soient pas toujours écoutées et les communiqués toujours lus. Et pourtant, nombreux sont ceux qui nous écrivent pour demander des précisions, et pour s'intéresser plus activement à notre œuvre. Ce sont généralement ceux qui — en entendant parler de la misère des enfants d'Europe — mesurent notre relative aisance — leur propre aisance.

Nous n'aimons pas, il est vrai, être dérangés dans notre quiétude, troublés dans notre tranquillité; nous préférons — et c'est compréhensible — éviter des pensées désagréables. Lorsqu'on songe aux détails de sa toilette, de sa table, de ses distractions, on n'aime guère, en effet, à être troublé par la misère d'autrui.

Est-ce manque de cœur, refus de compatir? Non! Mais pudeur des sentiments, résistance devant l'attendrissement. Paraître tout, plutôt que faible; et la sensibilité pour beaucoup, est faiblesse. Or il n'y a que le cœur par lequel nous puissions sentir la détresse humaine et partager la misère des enfants d'Europe, car les points de comparaison

manquent et la raison perd ses droits; souvent les explications nous déroutent.

Mais le cœur touché sait exprimer, mieux parfois que l'intelligence ou la raison, ce qu'il y a en nous de charitable et de compatissant. C'est une personne de cœur qui vient de nous envoyer ce poème où elle exprime ce qu'elle a ressenti à la vue de la petite affiche du Secours aux enfants, suspendu dans nombre de magasins. Les critiques que l'on peut faire à la forme n'enlèvent à ce poème spontané, rien de son émotion.

P. R.

Je les ai vu passer comme un remords vivant.
Têtes de vieux — corps malingres — regards d'enfant,
Ils faisaient, deux par deux, la file pour la soupe.
Plus d'actualités à l'écran: qu'on les coupe!

*

Et je pensais: les miens courent dans le soleil.
Ils écoutent chanter les oiseaux dans les branches.
Ils n'ont besoin de rien. On ne voit pas leurs hanches
Tendant leur faible peau, blasphème sans pareil!

*

A l'âge où ma fillette habille sa poupée,
Que de petites voix, de pleurs entrecoupées,
Mendient, à prix d'orgueil, à manger pour leur corps.
Et le monde se tait — et le ciel brille encore!

*

Leurs yeux, ces receleurs d'appels et d'épouvante,
Regardent notre terre — et ne comprennent pas.
Remords vivant? Je n'oublierai jusqu'au trépas
Ces mains de suppliants et ces bouches ferventes.

*

Partout où je m'en vais, leur fantôme me suit.
Ils me disent, ces yeux: «Pourquoi donner la vie,
Si c'est pour la reprendre et nous la voir ravie
Dans ces horreurs sans nom qui peuplent notre nuit?

*

J'ai faim — je n'avais fait, pourtant, mal à personne.
J'ai froid: nous n'avons plus de bois pour nous chauffer.
J'ai mal — je ne dors pas. Et chaque heure qui sonne
Est un poids sans pitié qui vient nous étouffer...

*

La guerre... Ah! donnons-leur, abrégeons leur supplice!
Car ce sont des enfants, nos biens les plus sacrés!
Que leur regard s'éclaire et que leur ventre lisse
Apaaise ce reproche en notre chair ancré!

*

Pour que leur voix s'élève à nouveau, cristalline;
Et qu'ils renaissent drus, et qu'ils renaissent forts;
Et qu'on ne dise pas que, par notre lésine,
Continuant leur file en un vivant remords,

*

Des oiseaux se sont tus — et des petits sont morts!

Jean Personne.

Im Truppenkrankenhaus von Henri Hard

(15. Fortsetzung)

Der Gesundheitszustand des Fieberkranken erlaubte uns — nachdem Röthlisberger inhaliert hatte — mit gedämpfter Stimme zu plaudern. Röthlisberger wusste tatsächlich, wie ich vermutet hatte, allerlei über Quecksilber zu berichten, und Halder und ich lauschten aufmerksam seinen Ausführungen.

«In Bolivien wird kein Quecksilbererz gewonnen.» Durch Zufall nur stießen wir beim Suchen von Zinnschlacken da und dort auf eine ‚Quecksilberlache‘, und dieses Quecksilbervorkommen muss ich euch näher erklären.

Als die Spanier noch die Herren über Bolivien waren und die Bergwerke in Besitz genommen hatten, trennten sie das Silber auf eine ganz andere Art vom Erz, als dies heute geschieht. Das fein pulverisierte silberhaltige Erz wurde mit aus Spanien eingeführtem Quecksilber in enge Berührung gebracht, das sich mit dem Silber amalgierte, d. h. vereinte. Darauf wurde das Quecksilber in ganz

*) Die alten Spanier verarbeiteten das silber- und zinnhaltige Erz nur auf Silber; das Zinn wurde mit den Schlacken als Abraum weggeworfen. Heute werden diese Schlacken als zinnhaltiges Rohmaterial sehr geschätzt.